



DIFPAD-Onco

Dépistage Infirmier des Fragilités des Personnes Agées,
à Domicile, avec maladie Oncologique



Vous avez 70 et + et êtes atteint d'un cancer : pour améliorer la prise en charge de la maladie et adapter le traitement qui va vous être proposé, il est utile de repérer vos fragilités éventuelles grâce au dispositif DIFPAD-ONCO.

VOUS ÊTES PATIENT & ALLEZ BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF

1 - Vous avez reçu l'ordonnance DIFPAD-ONCO de votre médecin ou chirurgien.

2 - PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS QUE POSSIBLE AUPRÈS D'UN CABINET INFIRMIER PROCHE DE VOTRE DOMICILE.

3 - L'infirmier réalisera la visite à domicile dans la semaine, durant 30 minutes environ. Pour cela, **PRÉPAREZ VOS ORDONNANCES** et si possible un endroit calme pour le recevoir.

4 - Lors de ce dépistage, l'infirmier vous posera des questions sur vos habitudes alimentaires, votre cadre de vie, votre activité physique et votre mémoire.

5 - L'infirmier transmettra les résultats au médecin prescripteur ainsi que vos questions sur votre parcours de santé. Rassurez-vous, cette visite est prise en charge financièrement.

6 - VOTRE MÉDECIN VOUS INFORMERA DES BESOINS IDENTIFIÉS et vous orientera vers les professionnels de santé adaptés, si nécessaire.

UNE QUESTION ?

Contactez l'URPS Infirmiers de Normandie
06.71.70.07.70
ou secretariat@urps-infirmiers-normandie.fr



+ D'INFOS
ICI

